

Réf: Dossier N° 028531

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « D CARRE - DAVID & DJOUMAN » en abrégé « D.C
»

Siège social Bingerville, Bingerville, ORIBAT 2, LOT 151, ILOT

17

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 16/06/2021 reçus par Me DACOURY TABLEY KOUASSI PATRICIA , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le mercredi 01 septembre 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « D CARRE - DAVID & DJOUMAN » en abrégé « D.C »

Objet: LA CONSULTANCE EN NEGOCE; L'IMPORT-EXPORT; L'ACHAT ET LA VENTE DE MARCHANDISES DIVERSES; LETRANSPORT PUBLIC DE MARCHANDISES; LA PRESTATION DE SERVICES DIVERS. La société a pour objet directement ou indirectement en République de COTE D'IVOIRE et à L'ÉTRANGER

TRANSPORT :
SOLUTIONS INFORMATIQUES :
BATIMENTS.
QUINCAILLERIE :
FOURNITURE DE BUREAU:
IMMOBILIER :
DÉPÔT DE BOISSON. ET pour la réalisation de L'objet social

l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

La prise de participation de la société dans toutes

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: Bingerville, Bingerville, ORIBAT 2, LOT 151, ILOT

17

Dirigeant(s) : M OUATTARA DAOUDA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03259 du 01/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°21926/GTCA/RC/2021 du 01/09/2021

